

CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE PROFESSIONNEL

Année scolaire 2024-2025 (du 2 sept./24 au 4 juil./25)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	95,00 €	163,00 €	182,00 €	203,00 €	433,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	101,00 €	169,00 €	188,00 €	209,00 €	439,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	107,00 €	175,00 €	194,00 €	215,00 €	445,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	114,00 €	182,00 €	201,00 €	222,00 €	452,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	119,00 €	187,00 €	206,00 €	227,00 €	457,00 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6,60 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I : 2.10€

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(Pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l'APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (**Cotisation volontaire**)

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (**Cotisation obligatoire**)